

INFO

RIVERAINS

SEPTEMBRE 2023



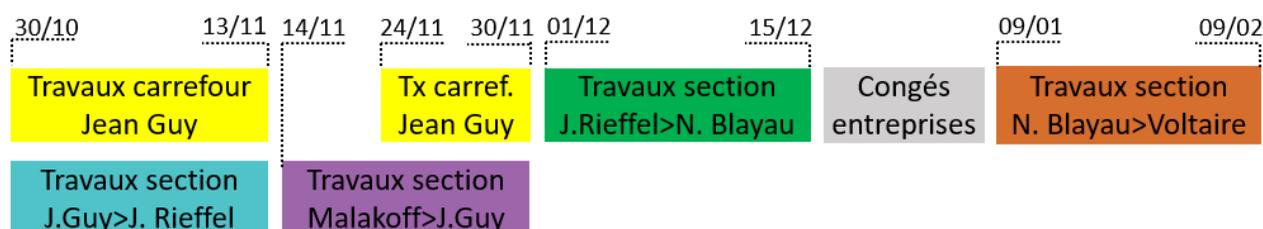
Perspective de la rue de la Mabilais depuis la rue J. Rieffel

## AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LA MABILAIS – DÉCALAGE DES TRAVAUX

### >> Aménagement de la rue de la Mabilais

Suite à un aléa, le démarrage des travaux d'aménagement de la rue de la Mabilais initialement prévu le 02 octobre, est décalé au 30 octobre. Le planning des interventions a donc été modifié :

### > Le planning et la circulation pendant les travaux



*Ces dates sont prévisionnelles sous réserve des conditions climatiques et des aléas de chantier.*

La circulation et le stationnement seront interdits dans les sections en travaux, les accès riverains seront maintenus en permanence mais pourront être ponctuellement perturbés.

La réalisation des enrobés aura lieu en 3 phases : le 30/11 entre la rue Malakoff et la rue Jules Rieffel ; le 14/12 entre la rue Jules Rieffel et la rue Noël Blayau ; le 08/02 entre la rue Noël Blayau et le boulevard Voltaire. À ces 3 dates, la circulation sera interdite sur la section en travaux, y compris pour les riverains. En conséquence, il vous sera demandé de prendre vos dispositions afin d'éviter toute immobilisation de votre véhicule, en vous stationnant en dehors de l'emprise du chantier.

### >> Nouveau plan de circulation secteur Redon - Mabilais

Le report de l'aménagement de la rue de la Mabilais n'aura pas d'impact sur la mise en place du nouveau plan de circulation, entre novembre et décembre 2023.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et vous prions de bien vouloir nous excuser pour ces perturbations.

DES QUESTIONS ?

comtravaux@rennesmetropole.fr

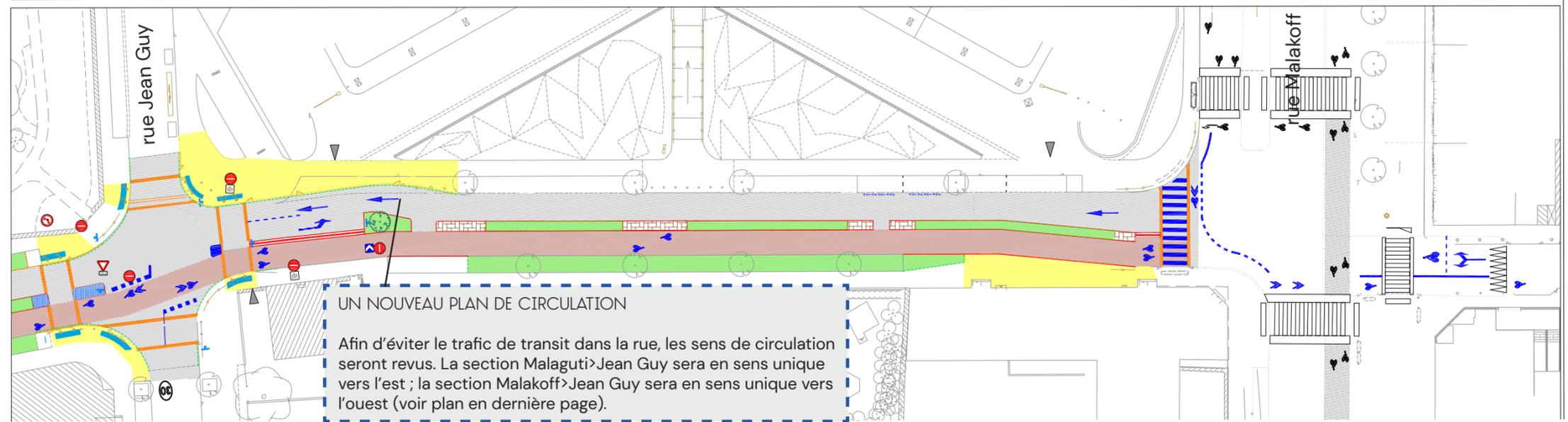
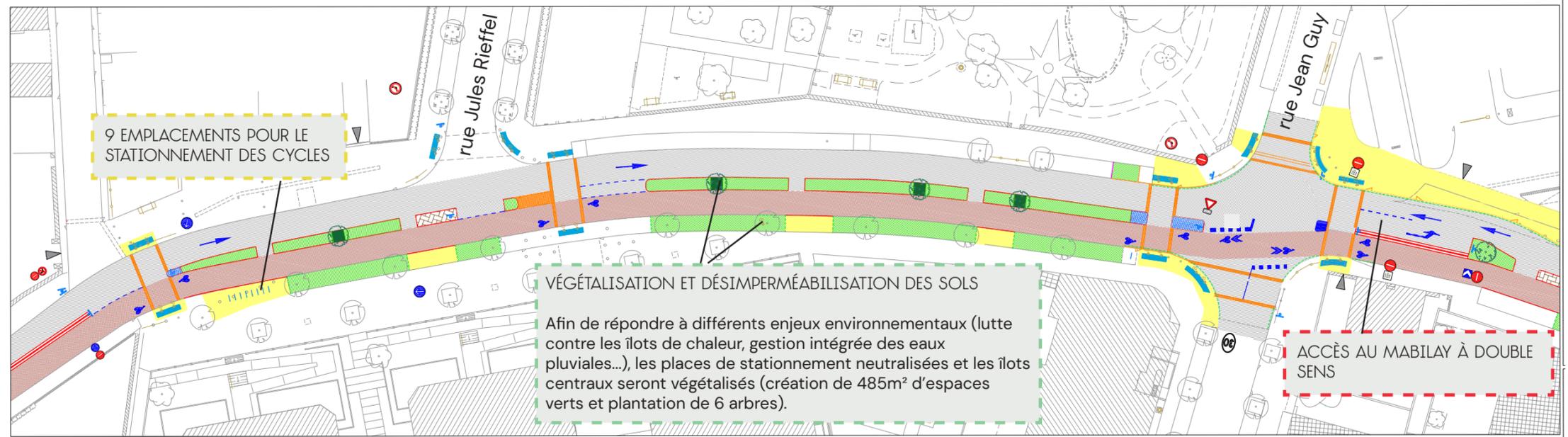
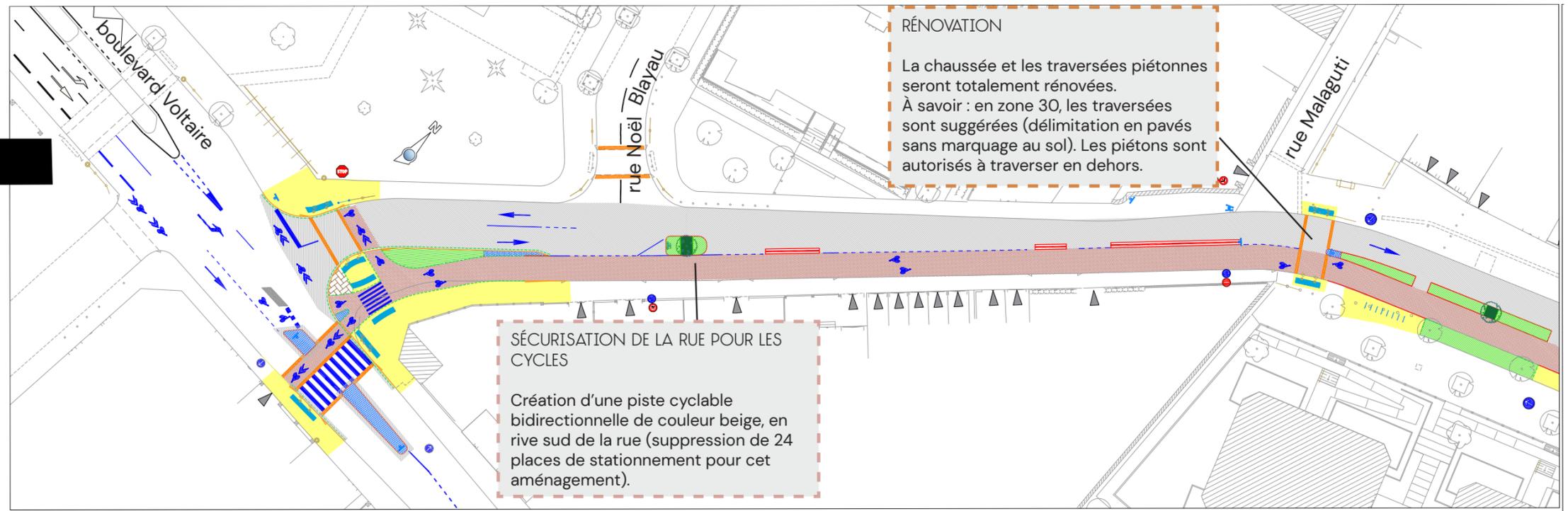
06 11 54 24 42

Toute l'actualité des travaux sur : [travaux.rennesmetropole.fr](http://travaux.rennesmetropole.fr)

RENNES  
MÉTROPÔLE

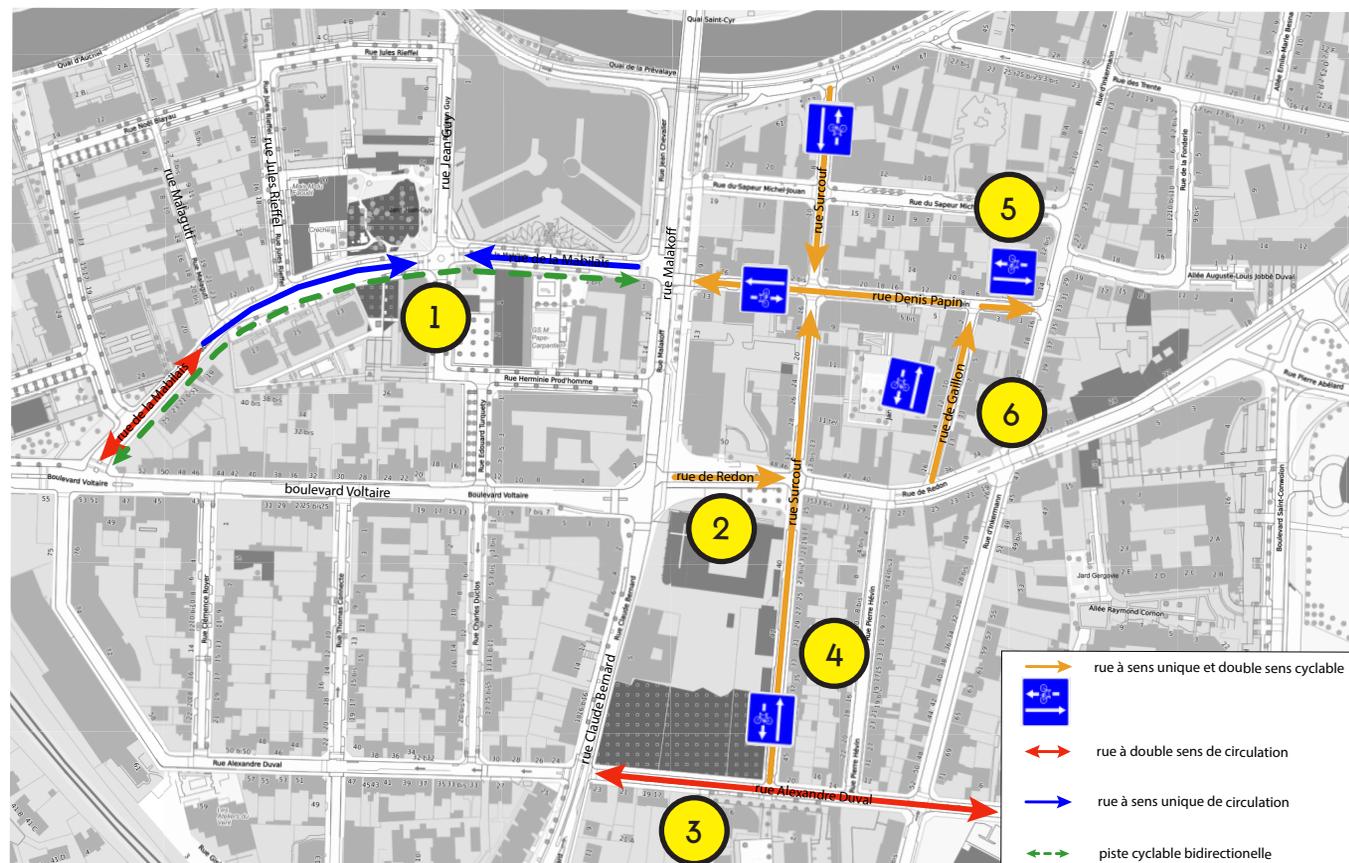
PLAN

DES TRAVAUX



## FUTUR PLAN

## DE CIRCULATION



- 1 Rue de la Mabilais : circulation à double sens entre le boulevard Voltaire et le numéro 19, mise en sens unique ouest>est entre la rue numéro 19 et la rue Jean Guy, mise en sens unique est>ouest de la rue Malakoff à la rue Jean Guy.
- 2 Rue de Redon (entre la rue Claude Bernard et la rue Surcouf) : mise en sens unique ouest>est au niveau de la station de métro. La circulation restera autorisée dans le sens est>ouest pour les bus et vélos.
- 3 Rue Alexandre Duval : circulation à double sens sur la totalité de la rue (boulevard Voltaire > boulevard Saint-Conwoïon).
- 4 Rue Surcouf (entre la rue Alexandre Duval et la rue Denis Papin) : inversion du sens de circulation, sens unique sud>nord avec double sens cyclable
- 5 Rue Denis Papin (entre la rue de Gaillon et la rue d'Inkermann) : inversion du sens de circulation, sens unique ouest>est avec double sens cyclable.
- 6 Rue de Gaillon et rue Denis Papin (entre la rue de Gaillon et la rue Malakoff) : maintien des sens uniques actuels avec aménagement de doubles sens cyclables.